

& ACTUALITÉS ENVIRONNEMENT

La lettre d'information mensuelle de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice

#106 / OCTOBRE 2021

LES ÉLUS ET PARTIES PRENANTES DU TERRITOIRE DÉCOUVRENT LE SAVOIR-FAIRE D'EDF EN MATIÈRE DE DÉCONSTRUCTION ET DE GESTION DES DÉCHETS



A l'occasion de la 7ème rencontre thématique organisée par la centrale le 28 octobre, une trentaine d'élus des communes riveraines et dirigeants d'entreprises locales ont participé à des visites consacrées à la déconstruction et à la gestion des déchets nucléaires.

Pour cette édition 2021 des journées « mix-énergétique », Nicolas Delecroix, directeur de la centrale, a accompagné les élus et parties prenantes du territoire à la découverte des sites nucléaires voisins en déconstruction : **le réacteur n°1 de Bugey (*)** dans l'Ain, et **le réacteur de Superphénix à Creys-Malville (**)** dans l'Isère, respectivement mis à l'arrêt en 1994 et 1997.

La visite sur le site du Bugey a également été l'occasion pour les participants d'assister à la présentation de la nouvelle unité **ICEDA** (Installation de Conditionnement et d'Entreposage de Déchets Activés) (***)

Cette journée a permis d'expliquer le cycle aval de vie d'une centrale nucléaire et de valoriser le **savoir-faire et l'expertise** d'EDF dans la déconstruction de ses réacteurs. Elle a également apporté des éclairages concrets sur la gestion des déchets et la **priorité accordée à la préservation de l'environnement.**



Le réacteur de Superphénix



Cette rencontre a suscité de nombreux échanges, traduisant l'intérêt grandissant des parties prenantes sur ces thématiques. Ces rencontres « mix énergétique » permettent, dans des contextes différents, de se projeter et d'apporter un éclairage sur les activités du Groupe EDF.



conclut Nicolas Delecroix.

Ces rencontres s'inscrivent pleinement dans la volonté d'information, de proximité et de transparence de la centrale. C'est de cette manière qu'elle conçoit son rôle d'exploitant nucléaire responsable sur son territoire.

Depuis 2014, **plus de 150 élus et parties prenantes** ont participé à ces visites thématiques : le chantier de construction de l'EPR à Flamanville en 2014 et 2015, les centres de recherche du CEA à Cadarache et le projet de fusion nucléaire ITER en 2016, le chantier d'aménagement hydraulique de Romanche-Gavet en 2017, l'usine de fabrication de panneaux photovoltaïques Photowatt, filiale d'EDF en 2018, les enjeux du transport et de la distribution d'électricité avec les filiales RTE et Enedis, avec une présentation des smart-grids et de la smart-city (ville connectée) en 2019.

(*) Bugey 1, en démantèlement depuis 1994, fait partie des 11 réacteurs nucléaires d'EDF en cours de déconstruction. Sur cette unité, la quasi-totalité des équipements électromécaniques a été évacuée. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2030 avec la démolition des bâtiments conventionnels et nucléaires ainsi que l'assainissement du génie civil.

(**) Mis en service en 1986, le site de Creys-Malville, situé en Isère, abrite Superphénix, le premier prototype de la filière des réacteurs à neutrons rapides refroidi au sodium. Arrêtée en 1997, la centrale est depuis en cours de déconstruction. Chaque jour, 300 salariés assurent les activités de démantèlement des installations.

(***) EDF a construit sur le site du Bugey une installation provisoire d'entreposage et de conditionnement des déchets appelée ICEDA (photo ci-contre). Cette installation accueille les déchets issus des 11 réacteurs actuellement en déconstruction, dans l'attente de la mise en service d'une solution de stockage géologique. ICEDA est opérationnelle depuis septembre 2020.



L'unité ICEDA

Une nouvelle plaquette PPI(*) pour les riverains des centrales nucléaires

Suite à la prise en compte du retour d'expérience de l'accident de Fukushima, survenu au Japon en mars 2011, le rayon du Plan Particulier d'Intervention autour des centrales nucléaires d'EDF a été étendu de 10 à 20 km, afin d'optimiser la réactivité des Pouvoirs Publics et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire. Dans ce cadre, les plaquettes d'information ont été mises à jour, en collaboration avec les Préfectures des départements concernés et les Commissions Locales d'Information. Elles ont été transmises aux élus des communes comprises dans le nouveau périmètre. Pour la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice, cette nouvelle zone PPI représente 137 communes. Les maires ont reçu cette brochure et sont invités à la porter à la connaissance des habitants.

La plaquette est disponible sur les sites internet de la Préfecture de l'Isère, de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice et des mairies situées dans le périmètre du PPI (qui disposent d'un site internet), ainsi que de la Commission Locale d'Information.

(*) Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) est un dispositif établi par l'Etat pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation industrielle et/ou nucléaire. La mise en oeuvre des mesures prévues dans le PPI est ordonnée par le Préfet.



LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ACCIDENT À LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE SAINT-ALBAN - SAINT MAURICE

VOUS ÊTES CONCERNÉS



DOCUMENT À CONSERVER

RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX

SEPTEMBRE 2021

SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

RAYONNEMENT AMBIANT

La radioactivité ambiante est mesurée en continu par des balises situées dans un rayon de 10 kilomètres autour de la centrale, certaines étant situées sous les vents dominants. La radioactivité est un phénomène naturel. Sa valeur moyenne en France, est de l'ordre de 0,09 µGy/h.

Valeurs en µGy/h

Moyenne mensuelle.....	0,078
Valeur la plus élevée du mois.....	0,129
Moyenne de l'année 2020.....	0,076

ACTIVITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

La qualité des eaux souterraines est analysée une fois par mois à partir de prélèvements effectués dans une quinzaine de puits, parmi les 31 répartis autour de la centrale.

Valeurs en Bq/l

	Moyenne mensuelle	Moyenne de l'année 2020
Activité Béta globale	< 0,14	< 0,13
Activité Tritium	< 6,6	< 5,73

La centrale de Saint-Alban Saint-Maurice réalise une surveillance systématique de l'eau, de l'air, de la faune et de la flore. Des prélèvements autour du site et des analyses en laboratoire sont ainsi réalisés chaque année, ce qui représente au total environ 20 000 mesures.

Les analyses effectuées, leur fréquence, ainsi que les modes opératoires utilisés sont définis par un organisme indépendant, l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire), qui effectue un contrôle des résultats présentés ci-dessous et réalise, comme d'autres organismes, ses propres prélèvements et mesures. L'intégralité des résultats de la surveillance de la radioactivité de l'environnement réalisée par le CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice est consultable sur le site internet du Réseau National de Mesure de la radioactivité de l'environnement (www.mesure-radioactivite.fr).

"Laboratoire agréé par l'Autorité de sûreté nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'Autorité de sûreté nucléaire".



Retrouvez l'ensemble des données de surveillance de la radioactivité de l'environnement sur le site de l'IRSN : www.mesure-radioactivite.fr (le réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement).

SURVEILLANCE RADIOLOGIQUE DES PERSONNELS



La dosimétrie du personnel recouvre la somme des expositions internes et externes. Le seuil dosimétrique de 20 mSv est le seuil réglementaire en vigueur. Tout travailleur dépassant le seuil de 16 mSv se verra confier de façon préventive des activités adaptées pour limiter son exposition.

SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION

Nombre de travailleurs :	Dans le mois	Cumul depuis janvier 2021
Intervenues en zone nucléaire	1 176	7 603
dont la dose individuelle se situe entre 16 et 20 mSv	0	0



CONTRÔLE DES CONTAMINATIONS INTERNES

	Dans le mois	Cumul depuis janvier 2021
Nombre d'anthropogammamétries	385	2 122
Nombre de contaminations internes détectées au service médical > 0,5 mSv	0	0



POUR MIEUX COMPRENDRE

UNITÉS DE MESURES

- Le Becquerel (Bq) est l'unité qui mesure l'activité d'une source radioactive. Un Becquerel correspond à une désintégration par seconde d'un atome radioactif.

1 GBq = 1 gigabecquerel
= 1 milliard de Becquerels

1 TBq = 1 térabecquerel
= 1000 milliards de Becquerels

- Le Gray (Gy) mesure la dose de rayonnement absorbée par la matière.
- Le Sievert (Sv) mesure les effets des rayonnements radioactifs reçus par un être vivant, en tenant compte de l'énergie transmise et de la nature du rayonnement.

REPÈRES RADIOLOGIQUES



0,001

Rejets annuels liquides et gazeux moyens d'une centrale nucléaire (évaluation dose annuelle)



0,01

Limite d'exposition aux rayonnements ionisants pour la population (dose annuelle)



0,03

Paris / New-York à 11 000 m (rayons cosmiques - dose prise en 1 fois)

CONTRÔLE DES REJETS

Comme la plupart des installations industrielles, le fonctionnement d'une centrale nucléaire nécessite des prélèvements d'eau et engendre des rejets liquides et gazeux. Une réglementation stricte encadre ces différents rejets, qu'ils soient radioactifs ou non, et fixe des limites garantissant l'absence d'effets nocifs pour l'environnement. Des contrôles sont ainsi effectués avant, pendant et après chaque rejet radioactif de la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice pour s'assurer que les valeurs mesurées restent très largement inférieures aux limites réglementaires.



ACTIVITÉ REJETÉE DANS L'AIR

	mesures mensuelles	cumul depuis le 1er janvier 2021(*)
TRITIUM	0,13 TBq	0,65 TBq Limite annuelle autorisée : 4,5 TBq
IODES	0,002 GBq	0,032 GBq Limite annuelle autorisée : 0,8 GBq
GAZ RARES	0,057 TBq	1,41 TBq Limite annuelle autorisée : 25 TBq

Les rejets gazeux proviennent de la ventilation permanente des locaux situés en zone nucléaire et de l'épuration du circuit primaire (circuit fermé, constitué par un ensemble d'appareils assurant la circulation de l'eau chargée d'extraire la chaleur dégagée par le cœur du réacteur). Ces rejets sont filtrés pour retenir les poussières radioactives, stockés pour certains dans des réservoirs où leur radioactivité décroît naturellement avec le temps puis contrôlés avant d'être rejetés dans l'atmosphère.

(*) Suite au changement de logiciel dans la gestion des effluents, depuis le 1er mars 2021, les cumuls sont exprimés dans la même unité que les mesures mensuelles et non plus en pourcentage.

ACTIVITÉ REJETÉE DANS L'EAU

	mesures mensuelles	cumul depuis le 1er janvier 2021(*)
TRITIUM	4,7 TBq	41,2 TBq Limite annuelle autorisée : 80 TBq
IODES	0,003 GBq	0,015 GBq Limite annuelle autorisée : 0,1 GBq
GAZ RARES	0,056 GBq	0,288 TBq Limite annuelle autorisée : 10 GBq

Les rejets liquides proviennent des mouvements d'eau à l'intérieur du circuit primaire et du nettoyage des outils. Le traitement et le recyclage de l'eau issue du fonctionnement des installations permettent d'en rejeter une part aussi réduite que possible. L'eau non réutilisable est collectée, traitée, stockée et contrôlée avant d'être rejetée dans le Rhône selon les normes fixées par la réglementation. La prise en compte du débit du fleuve permet de garantir un taux de dilution optimal de l'activité au moment du rejet.

PROPRETÉ DES TRANSPORTS ET DES VOIRIES DU SITE



Combustible utilisé

	dans le mois	cumul depuis janvier 2021
Nombre de convois	0	3
Nombre d'écarts	0	0

Ces convois sont expédiés à destination de l'usine de La Hague.



Outillage utilisé

	dans le mois	cumul depuis janvier 2021
Nombre de convois	13	61
Nombre d'écarts	0	0



Déchets nucléaires

	dans le mois	cumul depuis janvier 2021
Nombre de convois	3	43
Nombre d'écarts	0	0

Il s'agit de déchets liés à l'exploitation et à la maintenance des installations : filtres, tenues de protection, gants, chiffons par exemple.



Propreté vestimentaire

	dans le mois (*)	cumul depuis janvier 2021
Nombre de contrôles effectués	24 094	221 937
Nombre d'écarts	0	0

Nombre d'écarts détectés sur les vêtements des personnels : Nombre de cas où un vêtement présente une contamination supérieure à 800 Bq sachant que le seuil réglementaire à partir duquel l'événement est considéré comme significatif est de 10 000 Bq. (*) chiffres à fin septembre 2021



Emballages vides

	dans le mois	cumul depuis janvier 2021
Nombre de convois	0	15
Nombre d'écarts	0	0



Voirie du site

	dans le mois	cumul depuis janvier 2021
Nombre de points de contamination détectés sur le site	0	0
Nombre d'écarts	0	0

Nombre de convois : Nombre de camions transportant les emballages spéciaux adaptés à la nature des produits transportés (combustible neuf ou usé, outillages ou déchets) et conçus pour assurer le confinement de la radioactivité.

Nombre d'écarts : Nombre de points des convois présentant une contamination supérieure à 4 Bq/cm² à leur arrivée à destination.

Points de contamination : Point présentant une radioactivité supérieure à 800 Bq sachant que le seuil d'écart mineur est à 100 000 Bq. Le seuil réglementaire à partir duquel l'événement est considéré significatif est de 1 million de Bq.



0,07

Radiographie pulmonaire
(dose prise en 1 fois)



0,1

Séjour d'une semaine à 1 500 m
(rayons cosmiques - dose prise en 1 fois)



2,4

mSv

Radioactivité naturelle moyenne en France
(dose annuelle)

À NOTER

- **TRITIUM :** De la famille de l'hydrogène, le tritium émet un rayonnement de faible énergie. Il existe à l'état naturel et doit donc être mesuré séparément.
- **IODE :** Ce radioélément est comptabilisé à part car il a la particularité de se fixer à la glande thyroïde.
- **GAZ RARES :** Les principaux sont le Xénon et le Krypton. Ils existent en faible proportion dans l'air et ne sont pas assimilés par l'organisme.
- **AUTRES RADIOÉLÉMENTS :** Cumul des activités des différents radioéléments recherchés. Ces radioéléments ont été choisis en raison de leur importance médicale ou de leur durée de vie.

EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SÛRETÉ

28/10/2021 - Sur l'unité n°1, lors d'une activité de maintenance préventive sur une pompe située dans la partie nucléaire des installations, des intervenants constatent l'absence d'un système de freinage sur un assemblage boulonné. Suite à une analyse approfondie demandée par EDF, ce défaut a été caractérisé comme écart. Il n'y a eu aucune conséquence réelle sur la sûreté des installations car dès sa détection, ce matériel, qui n'est pas un matériel de secours, a été remis en conformité.

28/10/2021 : Sur l'unité n°2, lors du branchement d'un enregistreur dans une armoire électronique située dans le bâtiment électrique, une manoeuvre inadaptée a entraîné une légère évolution de la puissance thermique du réacteur pendant quelques secondes. Cette situation constitue un écart aux règles d'exploitation. Il n'y a eu aucune conséquence réelle sur la sûreté des installations. Sitôt le dysfonctionnement détecté, le branchement a été remis en conformité.

28/10/2021 - EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif pour la sûreté relatif à la non prise en compte d'un dossier d'amendement dans une étude de risque concernant les réacteurs nucléaires en exploitation*.

Des études de scénarios incidentels et accidentels sont réalisées afin de garantir le maintien des fonctions de sûreté, dans ces situations, en appliquant la conduite à tenir. Dans les études concernant l'accident postulé de rupture de tube de générateur de vapeur, une évolution documentaire n'a pas été prise en compte. Il s'agit d'un dossier d'amendement aux règles générales d'exploitation**, lié à la simplification de la conduite accidentelle. Une première analyse révèle un potentiel impact du dossier d'amendement sur les conséquences de ce type d'accident. A l'issue de cette première analyse, une étude approfondie confirme que les conséquences envisagées restent conformes aux critères de sûreté à respecter. La mise à jour complète de l'étude sera réalisée d'ici la fin de l'année 2023.

En raison des conséquences potentielles de cette anomalie d'étude, EDF a déclaré le 28 octobre 2021, à l'Autorité de sûreté nucléaire, un événement significatif pour la sûreté à caractère générique au niveau 0 en dessous de l'échelle INES qui en compte 7, pour l'ensemble de ses réacteurs nucléaires en exploitation.

*Bugey, Tricastin, Gravelines, Dampierre-en-Burly, Blayais, Chinon, Cruas-Meysses, Saint-Laurent-des-Eaux, Paluel, Saint-Alban, Flamanville, Belleville-sur-Loire, Cattenom, Golfech, Nogent-sur-Seine, Penly, Chooz, Civaux.

**Les règles générales d'exploitation (RGE) sont un recueil de règles approuvées par l'ASN qui définissent le domaine autorisé de fonctionnement de l'installation et les prescriptions de conduite des réacteurs associées.

EVÉNEMENT SIGNIFICATIF ENVIRONNEMENT

14/10/2021 - La centrale nucléaire de Saint-Alban réalise une surveillance systématique de l'eau, de l'air, de la faune et de la flore. Des prélèvements autour du site et des analyses en laboratoire indépendant et agréé sont ainsi réalisés chaque année, ce qui représente au total environ 20 000 mesures.

Début septembre 2021, le prélèvement mensuel de végétaux est réalisé dans deux communes distinctes. Les échantillons sont emballés et transportés dans des sacs neufs, jusqu'au laboratoire environnement de la centrale, pour procéder au séchage.

Mi-septembre, les échantillons, alors séchés, sont conditionnés en deux lots. L'un est envoyé dans un laboratoire indépendant et agréé pour analyses*, et le second constitue un échantillon témoin.

Les résultats reçus de l'étude d'un des échantillons sont inhabituels et démontrent des traces de radionucléides. L'analyse approfondie de ces résultats indique que les échantillons ont été conditionnés dans des sacs réservés à une utilisation en zone contrôlée uniquement. Les contrôles menés sur les sacs et au sein du laboratoire de la centrale démontrent l'absence de contamination. L'utilisation de ces sacs, inadaptés à cette activité, est une pratique isolée.

Cet événement a conduit à considérer que les résultats d'analyse du prélèvement de végétaux du mois de septembre n'étaient pas représentatifs pour l'une des deux communes. Compte-tenu de l'utilisation de sacs inadaptés pour le conditionnement du prélèvement des végétaux de septembre 2021, la direction de la centrale a pris la décision de déclarer, à l'Autorité de sûreté nucléaire, un événement significatif environnement.

* L'analyse menée est une spectrométrie. Elle permet d'identifier la présence d'une éventuelle activité radiologique, et caractériser les radionucléides.

Focus ...

UNE JOURNÉE DÉDIÉE À LA QUALITÉ D'EXPLOITATION ET À LA CULTURE SÛRETÉ



Le 19 octobre, le site a organisé la journée annuelle dédiée à la « qualité d'exploitation » pour l'ensemble des salariés. Dans tous les collectifs de travail, les managers et leur équipe se sont retrouvés pour échanger autour des thématiques en lien avec la sûreté nucléaire et la sécurité, qui constituent des enjeux prioritaires du site.

L'objectif de cet événement était de favoriser les échanges entre les salariés, de promouvoir les bonnes pratiques et de valoriser les innovations, dans une démarche de simplification, d'amélioration continue et de « mieux travailler ensemble ».

Le format de cette édition 2021 comportait des séquences de travail en distanciel et des rencontres physiques, autour de nombreux ateliers, animés par des salariés du site, experts des domaines présentés. Les thèmes abordés concernaient les pratiques de fiabilisation des interventions, la maîtrise du risque incendie, la sécurité informatique ou encore le risque levage, pour ne citer que quelques exemples. Les salariés ont par ailleurs participé à une sensibilisation aux règles générales d'exploitation (le code de la route de l'exploitant nucléaire) et à des échanges autour des enseignements tirés d'événements survenus sur le parc nucléaire, mais également dans d'autres industries. L'objectif de la séquence étant de faire réfléchir les salariés aux causes et aux conséquences de ces événements, aux actions qui auraient pu permettre de les éviter, dans le but d'affiner l'esprit critique et l'attitude interrogative des salariés.

Ce type de journée contribue à renforcer la cohésion entre les équipes et à développer en permanence la culture et la sensibilisation des salariés sur les thématiques qui sont au cœur de la responsabilité d'un exploitant nucléaire.

« Annonay Triathlon » et la centrale : partenaires dans la durée

Pour la troisième année consécutive, la centrale et le club Annonay Triathlon ont signé une collaboration ancrée sur les valeurs sportives de respect, d'entraide et de dépassement de soi. Ce partenariat va permettre le financement de nouvelles combinaisons pour la pratique de la natation et viendra en soutien au club pour la gestion des encadrants bénévoles.



Créée en 2001, l'association Annonay Triathlon est affiliée à la Fédération française de Triathlon. Elle compte à ce jour près de 100 licenciés, dont 45 jeunes de 6 à 17 ans et 60 adultes. Parmi eux, des salariés EDF dont Benjamin :

« Je pratiquais déjà le triathlon avant de travailler à la centrale et j'ai rejoint assez vite le club d'Annonay à mon arrivée. C'est un club accueillant dans lequel

on s'intègre facilement. Il y règne un très bon état d'esprit, tant du côté des dirigeants que des adhérents. L'activité du club est très dynamique avec de nombreux entraînements programmés grâce à l'investissement des coaches (bénévoles pour la plupart), et des compétitions qui dans la région ne manquent pas !

Annonay Triathlon est un club au sein duquel il fait bon vivre et où l'esprit de groupe est très fort malgré le côté individuel de ce sport.»



Humilité, persévérance, rigueur ... sont, comme dans beaucoup de sports, des valeurs que l'on retrouve dans le triathlon mais aussi sur un site industriel comme la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice, où l'engagement et la force du collectif sont des conditions-clés de réussites.

Un franc succès pour la journée dédiée à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants

Les salariés EDF embauchés ou mutés à la centrale depuis le début de l'année 2021 ont participé à une journée d'accueil destinée à faciliter leur intégration sur le site. Après un message de bienvenue par le directeur, les participants ont assisté à la présentation de l'organisation de la centrale et des différents services, ainsi que des enjeux qui sont au cœur des priorités de l'exploitant nucléaire (sûreté, sécurité, protection du site, cybersécurité...). Les nouveaux venus ont également visité les installations industrielles, en collaboration avec les guides conférencières de l'espace Odysselec.



Au-delà de leur satisfaction d'avoir participé à cette journée riche en échanges et en apport de connaissances, les participants ont souligné la qualité de l'accueil sur le site à leur arrivée et la bienveillance de leurs collègues.

Faire de la centrale un lieu où il fait bon vivre et travailler, pour tous les salariés, développer leur fierté d'appartenance à l'entreprise, sont depuis toujours des ambitions fortes pour le site.

Ce séminaire d'intégration pour les nouveaux arrivants en est une illustration concrète, en parfaite cohérence avec le slogan de la centrale «Fiers de produire ensemble, tout simplement»...

INFO GROUPE

EDF devient le premier énergéticien à obtenir la certification « Relation Client France » de l'AFRC et de l'Association Pro France

EDF est fière de devenir le premier énergéticien à obtenir la certification « Relation Client France » mise en place par l'Association Française de la Relation Client (AFRC) et l'Association Pro France. Cette certification reconnaît les entreprises françaises qui font le choix d'implanter l'intégralité de leur service client en France et qui s'engagent dans les territoires au travers d'actions dans le domaine de l'insertion locale, de la formation et de l'inclusion.

Marc Benayoun, Directeur Exécutif du Groupe EDF en charge du Pôle Clients, Services et Territoires : « L'énergie n'est pas un bien comme les autres : elle est essentielle. Nos 6 200 conseillers, tous basés en France, sont formés pour apporter à nos clients, particuliers, entreprises ou collectivités, non seulement les offres les plus adaptées à leurs besoins mais aussi des conseils pour maîtriser leur consommation et réaliser des économies d'énergie. Ils sont proches de nos clients, vivent dans les mêmes territoires, contrairement aux services client offshore, et nos clients y sont très sensibles. EDF met l'excellence de sa qualité de service et son expertise au cœur de la relation client. Cette certification est une reconnaissance de notre engagement commercial et humain au service des clients et de l'emploi. »



Direction Production Nucléaire et Thermique
Centre nucléaire de production d'électricité
Saint-Alban Saint-Maurice

BP 31 - 38550 Saint-Maurice l'Exil
Tél : 04.74.41.32.32 / Fax : 04.74.29.69.81

Votre contact : Ghislain Bouan - Tél : 04.74.41.32.05

Directeur de la publication : Nicolas Delecroix

Le groupe EDF est certifié ISO 14001.

La centrale de Saint-Alban Saint-Maurice est certifiée OHSAS 18001

* Pour découvrir l'énergie électrique, les différentes sources de production, les métiers, visitez le centre d'information du public :

Téléphone : 04-74-41-33-66

e-mail : centrale-stalban-stmaurice@edf.fr

* Pour vous abonner à la newsletter, il vous suffit d'envoyer une demande par mail à communication-stalban-stmaurice@edf.fr

* Pour consulter l'actualité de la centrale, les publications, les offres d'emploi et de stage de la centrale, connectez-vous sur www.edfreclute.com

* Accédez facilement au site internet de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice <http://edf.fr/saint-alban> (en flashant ce QR code avec votre smartphone)



Suivez-nous sur Twitter
@EDFSAINALBAN

